

# À LA UNE

► Un comité veut la création d'une **constituante**

► La récolte de **signatures** est lancée

## Votre quotidien politique revisité?

**RÉFORME** Un comité de personnalités valaisannes veut réviser la Constitution de fond en comble. Il devra réunir 6000 signatures pour lancer son initiative.

Remettre à plat la Constitution cantonale pour l'adapter à la réalité du XXI<sup>e</sup> siècle. Voilà l'ambitieux objectif que s'est fixé un comité de personnalités valaisannes convaincues par l'idée d'une révision complète de ce texte fondateur. Pour y arriver, il veut lancer une initiative populaire. Six mille signatures sont à trouver dans un délai d'une année.

Pour le comité, le constat est limpide. La Constitution cantonale est plus que centenaire. Adoptée en 1907, elle a fait l'objet d'une quinzaine de révisions échelonnées de 1920 à 2007. Mais en un siècle, la population a triplé en Valais, la taille des familles s'est réduite, l'emploi agricole a fondu, l'équilibre démographique entre la montagne et la plaine a disparu et les femmes ont obtenu le droit de vote.

Le texte ne donne donc plus une vue d'ensemble des rapports entre les citoyens et l'Etat et ne correspond plus aux exigences actuelles. «A part des articles anecdotiques comme ceux qui parlent des charges censitaires, du juge naturel, de l'assurance du bétail ou des infirmeries régionales, le principal reproche fait à ce texte est de ne pas donner une base solide pour le futur», argumente Jean Zermatten, coprésident de ce comité qui se veut apolitique. Le rôle de l'Etat et des communes, les équilibres régionaux et linguistiques, le développement durable, l'intégration des étrangers ou la protection des données manquent dans le texte fondateur ou doivent être redéfinis à lumière d'aujourd'hui. Le comité en appelle donc à la création d'une constituante qui associerait politiques et société civile à la réflexion. ◉



Jean Zermatten, coprésident du comité d'initiative, peut compter sur le soutien de quatre autres coprésidents, sur un comité restreint de 32 personnes et sur quelque 300 sympathisants pour récolter les 6000 signatures indispensables à faire aboutir l'initiative. SACHA BITTEL

### PASCAL FAUCHÈRE

Sorti de sa retraite pour coprésider ce comité, Jean Zermatten y représente la société civile tout comme l'ancien chef de service Jean-François Lovey et la Haut-Valaisanne Lina Hosennen-Fux. Quant à Marylène Volpi Fournier (les Verts) et Iris Kündig (PLR), elles montrent la dimension politique de la constituante.

### La constituante: une démarche vraiment interpartis?

Pas forcément de gauche. Nous réunissons différentes sensibilités extrêmement favorables à la démarche que nous trouvons, il est vrai, plus diffi-

lement au sein de l'UDC et du PDC. Cela ne veut pas dire que ces partis ne veulent pas d'une révision de la Constitution mais ils y sont plus favorables par le biais du Grand Conseil et pas par une constituante. Or nous souhaitons que la réflexion se fasse en dessus des partis.

### Comment expliquer aux gens que ces travaux les touchent au quotidien?

La Constitution est l'acte de base qui règle les relations des citoyens avec l'Etat et qui définit les rôles de chacun. Ce qui était juste et bon en 1907, malgré les révisions, n'est plus adapté aujourd'hui. Même la question de la Constitution

suisse qui nous régit n'est pas reprise dans la Constitution valaisanne...

### Comment convaincre le citoyen alors que la réforme des institutions R21 a été refusée en juin notamment par manque de clarté?

R21 est l'exemple même de la question compliquée que personne ne comprenait. Dans la Constitution, nous ne voulons pas poser des questions mais réfléchir à ce que nous voulons au XXI<sup>e</sup> siècle pour des choses très simples comme notre relation avec l'Etat, la commune ou la région. La Constitution devra redessiner le canton. Le Conseil d'Etat a malheureusement saucissonné la révision.

Mais notre volonté de réformer totalement la Constitution n'est pas destinée à contrer ou à appuyer l'initiative «Chaque voix compte» soumise à votation en novembre prochain puisque le travail de la constituante commencera bien après cette votation.

### En quoi la société civile fera un meilleur travail que les élus politiques?

Je ne sais pas si le travail sera meilleur mais il sera différent. Aujourd'hui, il se fait par des appareils de partis, par des alliances politiques et des négociations. Notre idée est qu'on parte d'une feuille blanche, que chacun puisse donner ses idées et que l'on retombe sur

### ENJEUX ET RÉACTIONS

Plusieurs phases sont nécessaires pour aboutir à une révision totale de la Constitution. La première consiste en la récolte de 6000 signatures. Si l'initiative aboutit, le Grand Conseil aura le choix entre traiter lui-même la révision ou la laisser à une constituante. Si la deuxième option est retenue, la désignation des constituants et le travail proprement dit de réflexion et de rédaction pourra démarrer. Avant que le peuple se prononce, dans sept ou huit ans. Aujourd'hui, le comité d'initiative espère compter sur un maximum de parafes pour faire pression sur le Parlement. Et les clivages apparaissent déjà. Si le PLR applaudit l'idée d'une constituante qui mettrait «une pression supplémentaire sur le Conseil d'Etat pour de véritables réformes», l'UDC ne soutiendra pas la démarche de la «politique aventureuse de la page blanche», les problèmes du Valais se situant ailleurs, selon l'UDC.

nos pattes. Il faut que cela soit la volonté de la majorité et non celle de quelques-uns qui s'allient temporairement pour des objectifs qui ne sont pas ceux du bien commun.

### C'est une marque de défiance envers l'institution?

Evidemment lorsque l'on veut réviser une Constitution, c'est que l'on n'est pas dans une situation idéale, notamment en raison de sa vieillesse et d'enjeux nouveaux. On ne peut pas non plus ignorer les référendums à répétition et les échecs des votations populaires. Nous sommes donc dans une situation où il y a probablement une certaine défiance du citoyen envers le politique. ◉

PUBLICITÉ

## Nous cherchons des fournisseurs de vendanges !

Notre maison «Les Fils Maye» vient de fêter ses **125 ans**

Nos récents succès commerciaux confortent une fois de plus la renommée de nos vins.

Mais pour développer durablement notre activité, nous sommes à la recherche de fournisseurs de vendanges afin :

- d'optimiser la qualité de notre production
- de développer un partenariat sur le long terme
- de proposer des conditions attractives et un appui technique

M. Alexandre Gillioz, œnologue, se tient volontiers à votre disposition pour toute information au 027 305 15 00 ou [gillioz@maye.ch](mailto:gillioz@maye.ch)



LES FILS MAYE SA

CLOS DE BALAVAUD

RIDDES

Rue des Caves 12, 1908 Riddes

